

DOMAINE : **PATRIMOINE ET MUSÉE**

**VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL LOCAL :  
EXPOSER - PUBLIER – DÉCOUVRIR**



**Exposition**  
Du 9 décembre 2016 au 17 mars 2017

**Floreffe**  
De  
mémoire  
de  
paysages

Affiche de l'exposition « Floreffe, de mémoire de paysages » présentée à Floreffe en 2015 et à Namur en 2017

## A. EXPOSER RÉALISATION D'UNE EXPOSITION CLÉ SUR PORTE

### ■ CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS

La Province de Namur propose la conception d'expositions « clé sur porte » en décentralisation comme une offre évolutive, modulable et personnalisable qui permet une mise en valeur du patrimoine local (matériel et immatériel) propre à l'entité communale. Cette initiative permet le renforcement de la sensibilisation de la population et du public aux richesses locales.

### ■ DESCRIPTIF DE L'OFFRE

- Assister la commune dans la collecte d'informations concernant un patrimoine déterminé, la vulgarisation des informations, la mise en page des panneaux et la réalisation d'animations ou d'outils accompagnant l'exposition (outils pédagogiques, microcircuits, publication...).

#### Patrimoine concerné :

- patrimoine immobilier : patrimoine monumental, petit patrimoine, jardins historiques, sites archéologiques, monuments commémoratifs...
- patrimoine mobilier : peintures, sculptures, objets liés aux traditions populaires...
- patrimoine immatériel : traditions, histoire, folklore...

### ■ OBJECTIFS

Mettre en valeur de façon professionnelle différents aspects du patrimoine matériel, immatériel, y compris une personnalité locale, liés à la commune.

Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine local.

### ■ PUBLICS CIBLES

- Communes
- Acteurs locaux
- Centres culturels, bibliothèques, organismes de tourisme, associations locales (cercle historique...), écoles, universités,...
- Population scolaire et mouvements de jeunesse
- Grand public dont les populations fragilisées

### ■ MODALITÉS PRATIQUES

- Constitution d'un groupe de travail dans la commune
- Collecte de documents et d'informations
- Conception et réalisation de l'exposition, de la publication, outils pédagogiques et de microcircuits
- Organisation pratique de l'exposition (local d'exposition, vernissage, promotion, etc.)
- Mobilisation et communication auprès des visiteurs, des écoles...

### OPÉRATEUR PROVINCIAL

Service des SGCL - Patrimoine culturel

Référent provincial : Laurence Ancion – 081 / 77 57 91

laurence.ancion@province.namur.be

### ■ CONDITIONS FINANCIÈRES

Les implications budgétaires devront être précisées selon la demande de la commune, mais une exposition qualitative, itinérante et adaptable peut être mise sur pied pour 20.000 €.

## B. PUBLIER SOLLICITER UNE AIDE POUR UNE PUBLICATION EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE CULTUREL

### ■ CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS

La Province de Namur propose une mise en valeur du patrimoine local (matériel et immatériel) propre à l'entité communale grâce à des publications.

Cette initiative permet le renforcement de la sensibilisation de la population aux richesses locales et aide à la connaissance et à la valorisation touristique du patrimoine local.

### ■ DESCRIPTIF DE L'OFFRE

Assister la commune dans la publication d'ouvrages vise à mettre en valeur le patrimoine culturel local par une production éditoriale de qualité. L'ouvrage peut avoir un caractère scientifique ou un caractère « grand public ». Il peut s'agir de guides, de catalogues d'exposition, d'inventaires... Ses auteurs doivent être reconnus comme compétents dans leur domaine.

Les ouvrages peuvent être sous format imprimé et/ou numérique.

Les coûts éligibles sont les frais spécifiques liés à la mise en œuvre de l'ouvrage tels les frais de coordination scientifique, rémunération des contributeurs, des photographes ou des illustrateurs, à la réalisation éditoriale tels les frais de mise en page et de production, à la promotion de l'ouvrage (dans une certaine mesure).

Afin que cet ouvrage soit accessible au plus grand nombre, il faudra veiller à avoir une politique tarifaire accessible, voire de permettre sa diffusion gratuite. Les prévisions de recettes éventuelles, voire de souscriptions, des ventes de la publication doivent figurer également dans le formulaire de demande pour évaluer la nécessité du subside.

**Patrimoine concerné :**

- patrimoine immobilier : patrimoine monumental, petit patrimoine, jardins historiques, sites archéologiques, monuments commémoratifs...
- patrimoine mobilier : peintures, sculptures, objets liés aux traditions populaires...
- patrimoine immatériel : traditions, histoire, folklore...

### ■ OBJECTIFS

Mettre en valeur de façon professionnelle les différents aspects du patrimoine matériel, immatériel, y compris une personnalité locale, liés à la commune afin de contribuer à leur préservation et à leur valorisation.

### ■ PUBLICS CIBLES

- Communes
- Citoyens
- Touristes
- Centres culturels, bibliothèques, organismes touristiques, associations locales (cercle historique, ...), écoles, universités...

## ■ MODALITÉS PRATIQUES

- Analyse de la faisabilité du projet
- Conception de la publication: recherches, rédaction, reportage photographique, réalisation des illustrations, ...
- Mise en page et production
- Promotion et distribution de l'ouvrage

## OPÉRATEUR PROVINCIAL

Service de la Culture - Service du Patrimoine  
culturelRéfèrent provincial : Laurence Ancion – 081 / 77 57 91  
laurence.ancion@province.namur.be

## ■ CONDITIONS FINANCIÈRES

Les implications budgétaires devront être précisées selon la demande de la commune. Le coût d'une publication qualitative est fonction de nombreux paramètres dont les ressources locales, le nombre d'exemplaires, de pages...

## C. DECOUVRIR

### CRÉATION D'UN MICRO-CIRCUIT/OUTILS PÉDAGOGIQUE

## ■ CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS

La Province de Namur propose d'aider la commune dans la création d'un microcircuit ou d'outils pédagogiques qui permettent une mise en valeur du patrimoine local (matériel et immatériel) propre à l'entité communale.

Cette initiative permet le renforcement de la sensibilisation de la population et des touristes aux richesses locales.

## ■ DESCRIPTIF DE L'OFFRE

- Assister la commune dans la collecte d'informations concernant un patrimoine déterminé
- Mettre en place un circuit de découverte ou d'outils pédagogiques autour d'une thématique patrimoniale
- Aider à la vulgarisation des informations
- Mettre en page un feuillet accompagnant le circuit / outils pédagogiques
- Réaliser des animations

### Patrimoine concerné :

- patrimoine immobilier : patrimoine monumental, petit patrimoine, jardins historiques, sites archéologiques, patrimoine mémoriel...
- patrimoine mobilier : peintures, sculptures, objets liés aux traditions populaires...
- patrimoine immatériel : traditions, histoire, folklore...

## ■ OBJECTIFS

La mise en valeur de façon professionnelle de différents aspects du patrimoine matériel, immatériel, y compris une personnalité locale, liés à la commune afin de contribuer à leur transmission et à leur valorisation.

## ■ PUBLICS CIBLES

- Communes
- Touristes
- Citoyens
- Centres culturels, bibliothèques, organismes touristiques, associations locales (cercle historique...), écoles, universités...

## ■ MODALITÉS PRATIQUES

- Analyse de la faisabilité du projet
- Constitution d'un groupe de travail dans la commune (personnes ressources)
- Collecte de documents et d'informations pertinents
- Conception et réalisation concrète du circuit et la mise en place d'éventuelles animations.
- Promotion événementielle du circuit

## OPÉRATEUR PROVINCIAL

Service des SGCL - Patrimoine culturel

Référent provincial : Laurence Ancion – 081 / 77 57 91

laurence.ancion@province.namur.be

## ■ CONDITIONS FINANCIÈRES

Les implications budgétaires devront être précisées selon la demande de la commune, mais un microcircuit ou un outil pédagogique qualitatif peut être mis sur pied pour 5 000 € maximum.